

Demande d'ouverture de compte

Compte-titres

Plan d'épargne en Action (PEA)

Livret Binck

Ouverture de compte pour les personnes morales : téléchargez les formulaires sur www.binck.fr > A propos de Binck > Centre de Documentation ou contactez-nous au 0800 940 980 ou info@binck.fr

Documents à joindre à votre demande d'ouverture de compte pour chaque titulaire

- 1** **Une photocopie recto-verso lisible d'une pièce d'identité en cours de validité** (carte nationale d'identité ou carte ou séjour ou 4 premières pages de votre passeport)
Attention le permis de conduire n'est pas accepté comme pièce justificative d'identité.
- 2** **Une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois** (documents acceptés : facture Internet domicile, électricité, eau, gaz ou téléphone fixe).
Ce justificatif doit être à votre nom (nom et prénom). Dans le cas contraire, joindre une attestation d'hébergement de votre hébergeant ainsi qu'une photocopie de sa pièce d'identité recto verso en cours de validité.
- 3** **Un RIB original désignant votre compte courant externe**
Le compte externe doit être à votre nom et être domicilié en France. Pour un compte joint donner un RIB joint, ou deux RIB au nom de chacun des co-titulaires.
- 4** **Le questionnaire MIF complété et signé** sur la connaissance et l'expérience en investissement.
- 5** La page 27 des conditions générales et de la page 31 du Guide Pratique imprimées, datées et signées.
- 6** **Un chèque à l'ordre de BinckBank** (15 € minimum pour un Livret ou PEA) ou un virement lorsque votre compte sera ouvert.
- 7** Pour un transfert, joindre le formulaire de transfert ainsi qu'une photocopie d'un relevé de portefeuille titres et espèces à jour du compte à transférer. (relevé de compte ou copie d'écran du portefeuille)
- 8** Si nécessaire, voir la liste des documents spécifiques à fournir ci-dessous.

Documents spécifiques à joindre si nécessaire

Pour obtenir les documents suivants, contactez-nous au 0800 940 980 ou à info@binck.fr ou téléchargez-les directement sur www.binck.fr > A propos de Binck > Centre de documentation.

Formulaire de procuration : si vous souhaitez donner procuration sur votre compte, renvoyez l'original de la procuration rempli, daté et signé, et accompagné des pièces justificatives (voir formulaire).

Convention futures et options : si vous souhaitez investir en options ou futures, renvoyez la Convention futures et options, remplie, datée et signée.

Formulaire pour le représentant légal du mineur : pour un mineur, le(s) parent(s) ou tuteur(s) doit (doivent) remplir, dater et signer le formulaire pour le Représentant légal du mineur et le renvoyer accompagné des pièces justificatives demandées (voir formulaire).

Titulaire Principal

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom _____

Nom de jeune fille _____

Prénom _____

Date de naissance Lieu de naissance _____

Département de naissance Pays de naissance _____

Nationalité _____

Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Union libre

Divorcé(e) Veuf(ve) Emancipé(e) Mineur(e)

Régime : Communauté légale Autre : _____

Nom et prénom du conjoint _____

Résidence fiscale en France Oui Non

(les services de BinckBank sont réservés aux résidents fiscaux français)

US Person (nationalité américaine, résident aux Etats-Unis ou détenteur d'une Green Card)

Adresse du domicile

Numéro _____ Rue _____

Code Postal _____ Commune _____

Pays _____

Adresse fiscale si différente du domicile

Numéro _____ Rue _____

Code Postal _____ Commune _____

Pays _____

Téléphone domicile* _____ Téléphone professionnel* _____

Téléphone portable* _____

Adresse e-mail _____ @ _____

* merci de préciser au moins un numéro de téléphone auquel vous êtes joignable à tout moment durant les séances boursières

Fiscalité (une seule option fiscale par compte) :

Prélèvement libératoire forfaitaire OU Impôts sur le revenu (option retenue par défaut)

Assujetti à l'ISF

Si vous ouvrez un PEA, il n'est pas nécessaire de choisir une fiscalité. Le PEA relève d'une fiscalité spécifique. Voir le Guide Pratique.

Titulaire principal du compte : pièces justificatives

ATTENTION : Le permis de conduire n'est pas accepté comme pièce justificative de votre identité.

Vous venez d'emménager et n'avez pas encore de facture à votre nouvelle adresse ?
0800 940 980 ou info@binck.fr

Ajouter ici!

Veillez joindre une photocopie lisible du RECTO
de votre carte d'identité, carte de séjour ou passeport*

Ajouter ici!

Veillez joindre une photocopie lisible du VERSO
de votre carte d'identité, carte de séjour ou passeport*

Ajouter ici!

Veillez joindre une photocopie lisible de
votre justificatif de domicile datant de moins de 3 mois :

Facture d'électricité, eau, gaz, téléphone fixe ou Internet domicile

ATTENTION : ce document doit être à vos nom et prénom. Dans le cas contraire, joindre une attestation d'hébergement signée de votre hébergeur ainsi qu'une copie recto verso de sa pièce d'identité en cours de validité.

Co-titulaire du compte

Le formulaire ci-dessous est à compléter uniquement dans le cas d'un compte joint.
Ne jamais remplir pour un PEA.

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom _____

Nom de jeune fille _____

Prénom _____

Date de naissance Lieu de naissance _____

Département de naissance Pays de naissance _____

Nationalité _____

Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Union libre

Divorcé(e) Veuf(ve) Emancipé(e) Mineur(e)

Régime : Communauté légale Autre : _____

Nom et prénom du conjoint _____

Résidence fiscale en France Oui Non

(les services de BinckBank sont réservés aux résidents fiscaux français)

US Person (nationalité américaine, résident aux Etats-Unis ou détenteur d'une Green Card)

Adresse du domicile

Numéro _____ Rue _____

Code Postal _____ Commune _____

Pays _____

Adresse fiscale si différente du domicile

Numéro _____ Rue _____

Code Postal _____ Commune _____

Pays _____

Téléphone domicile* _____ Téléphone professionnel* _____

Téléphone portable* _____

Adresse e-mail _____ @ _____

* merci de préciser au moins un numéro de téléphone auquel vous êtes joignable à tout moment durant les séances boursières

Co-titulaire du compte : pièces justificatives

ATTENTION : Le permis de conduire n'est pas accepté comme pièce justificative de votre identité.

Ajouter ici!

Veillez joindre une photocopie lisible du RECTO de votre carte d'identité, carte de séjour ou passeport*

Ajouter ici!

Veillez joindre une photocopie lisible du VERSO de votre carte d'identité, carte de séjour ou passeport*

Ajouter ici!

Si votre adresse est différente de celle du titulaire principal :

Veillez joindre une photocopie lisible de votre justificatif de domicile datant de moins de 3 mois :

Facture d'électricité, eau, gaz, téléphone fixe ou Internet domicile

ATTENTION : ce document doit être à vos nom et prénom. Dans le cas contraire, joindre une attestation d'hébergement signée de votre hébergeur ainsi qu'une copie recto verso de sa pièce d'identité en cours de validité.

* quatre premières pages du passeport

Vous venez d'emménager et n'avez pas encore de facture à votre nouvelle adresse ? 0800 940 980 ou info@binck.fr

Votre compte BinckBank

ETAPE

1 2 3 4

Je demande l'ouverture de (merci de cocher une seule case)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Compte-titres uniquement | <input type="checkbox"/> Livret Binck uniquement |
| <input type="checkbox"/> PEA uniquement | <input type="checkbox"/> Compte-titres et Livret Binck |

Je souhaite

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> L'envoi postal d'avis d'opéré* | <input type="checkbox"/> L'envoi postal de relevés de positions* |
| <input type="checkbox"/> L'ouverture d'un compte en dollars US** | |

* Pour l'envoi postal, 1,50€ par relevé est facturé. Vous pouvez consulter, conserver et imprimer gratuitement vos relevés d'opérations/positions en ligne.

** Vos opérations en dollars US sont réglées automatiquement en euros. Si vous cochez la case « ouverture d'un compte en dollars US », toutes les transactions en dollars US seront réglées en dollars US.

ATTENTION : toutes les opérations en dollars US seront alors créditées ou débitées sur votre compte en dollars US. Vous devez veiller à avoir une provision de dollars suffisante.

Votre compte externe

ETAPE

1 2 3 4

Chez BinckBank, pour votre sécurité, vous ne pouvez transférer de l'argent que vers un seul compte courant externe que vous nous indiquez à l'avance.

Ajouter ici!

Veuillez joindre le
RIB original de votre compte courant externe

Ce compte doit être au nom du titulaire (ou des co-titulaires) indiqué(s) dans l'étape 1 et domicilié en France métropolitaine ou DOM.

Pour un compte joint, donnez un RIB joint ou deux RIB au nom de chacun des co-titulaires.

Pour effectuer le premier approvisionnement de votre compte, joignez à votre ouverture de compte un chèque (minimum 15€ pour un Livret ou PEA) ou effectuez un virement dès l'ouverture de votre compte. Ce paiement doit provenir de votre compte externe.

Questionnaire MIF sur la connaissance et l'expérience en investissement

Conformément à la réglementation issue de la directive européenne MIF (marchés d'instruments financiers), et notamment à l'article L533-13 II du code monétaire et financier, nous devons nous renseigner sur la connaissance et l'expérience de chacun de nos clients en matière d'investissement. Ainsi, nous serons tenus de vous avertir dans le cas où certains titres et produits dérivés dits 'instruments financiers complexes' – tels que les options et futures – sembleraient ne pas convenir à votre connaissance et expérience en matière d'investissement. Vous restez cependant toujours libre, après cette mise en garde, de nous transmettre des ordres pour ces titres ou produits dérivés si tel est votre choix. De même, nous serons aussi en mesure de vous indiquer si nos prestations ne convenaient pas à votre situation.

La réglementation fait une distinction entre les produits définis comme 'instruments financiers complexes' et ceux définis comme 'instruments financiers non-complexes'. Cette terminologie figure à quelques reprises dans ce questionnaire. Les instruments financiers complexes sont des options, des futures, des obligations convertibles, des produits structurés et autres produits dérivés, tels que les turbos, speeders, warrants, etc. Les instruments non-complexes sont des actions admises à la négociation sur un marché réglementé ou sur un marché équivalent, des instruments du marché monétaire, des obligations et autres titres de créances (à l'exception des obligations et autres titres de créances qui comportent un instrument dérivé), des parts de FCP ou actions de SICAV, etc.

Afin de pouvoir vous donner les renseignements prescrits par la réglementation mentionnée ci-dessus, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes. Cela ne vous prendra que quelques minutes.

Une seule réponse par question.

1. Vous reconnaissez-vous dans la description suivante?

Je suis conscient que la prestation de services de BinckBank est un service dit 'd'exécution simple' (dans le sens de l'article L 533-13 III du code monétaire et financier) pour ce qui concerne les instruments financiers non-complexes. Autrement dit, je passe des ordres de ma propre initiative et à mes propres risques. Lorsque je ne peux pas correctement appréhender les risques et obligations découlant des produits sur lesquels j'envisage de transmettre un ordre, je cherche et trouve des renseignements complémentaires.

- Oui, cela me correspond
- Non, je ne me reconnais pas dans cette description

2. Souhaitez-vous transmettre des ordres pour les instruments financiers complexes suivants?

- Les options et/ou futures;
- L'achat ou la vente d'actions au SRD (Service de Règlement Différé);
- Les obligations convertibles;
- Les produits structurés et autres produits dérivés, tels que turbos et warrants.

- Oui
- Non (si vous avez répondu 'non' à cette question allez directement à la question 8)

3. Quel est votre niveau de connaissance des risques et obligations potentiels inhérents aux instruments financiers complexes? (Répondez à cette question en vous basant sur le type de titre ou produit dérivé pour lequel vous possédez le moins de connaissance.)

- Pas/peu de connaissance
- Je suis parfaitement conscient des risques et obligations

4. Etes-vous conscient qu'en investissant dans certains instruments financiers complexes, vous risquez des pertes plus importantes que votre investissement initial?

- Oui, j'en suis conscient
- Non

5. Connaissez-vous bien les instruments financiers?

- Non, je n'ai encore jamais effectué d'investissements et je ne connais pas encore bien les marchés financiers
- Plus ou moins, j'ai déjà effectué quelques investissements
- Oui, en général j'investis en actions et fonds de placement
- Oui, j'investis également en options et/ou futures

6. Que représente, en pourcentage de votre patrimoine investi, la valeur totale de vos transactions sur instruments financiers complexes des 12 derniers mois?

- Aucune transaction. Je n'ai encore jamais investi dans ce type de titre et/ou produit mais compte le faire dans un avenir plus ou moins proche.
- 5 %
- 25 %
- plus de 25 %

7. Quelle est la fréquence de vos transactions sur les instruments financiers complexes au cours des 12 derniers mois? (Basez-vous sur le type de produit que vous avez le moins utilisé.)

- Aucune transaction. Je n'ai encore jamais investi dans ce type de titre et/ou produit mais compte le faire dans un avenir plus ou moins proche.
- Quelques transactions par an
- Mensuelle
- Hebdomadaire
- Quotidienne

8. Quels sont vos objectifs d'investissement?

- Constituer une épargne en vue de ma retraite
- Constituer un capital en prévision de dépenses à venir
- Profiter des opportunités de la bourse avec la partie de mes avoirs dont je n'ai pas besoin
- Investir est un hobby, j'utilise pour cela la partie de mes avoirs dont je n'ai pas besoin

9. Quelle est la formation (ou formation similaire) la plus élevée que vous avez obtenu?

- Enseignement primaire
- Enseignement secondaire
- Université/Master/Ecole supérieure
- Autre

10. Quelle est votre activité professionnelle?

- Salarié du secteur privé/Fonctionnaire
- Indépendant
- Retraité
- Profession libérale
- Etudiant
- Sans profession/En recherche d'emploi

Signature

Je déclare avoir reçu les documents suivants qui font partie intégrante de la Convention Client : les conditions générales, les Tarifs et le Guide Pratique de BinckBank. Je reconnais avoir lu et compris ces documents et les accepter.

Ouverture d'un Compte-titres ou d'un PEA:

Je déclare agir de ma propre initiative, pour mon propre compte, à mes risques, à des fins personnelles (non-professionnelles) et être pleinement conscient :

- des risques et des conséquences des investissements en instruments financiers;
- que les services fournis par BinckBank sont la réception, transmission et exécution d'ordres, la conservation de titres, et ne comprennent en aucun cas le conseil en investissement ou la gestion de portefeuille;
- des responsabilités et risques inhérents à ces services;
- de l'intérêt de répondre correctement au Questionnaire MIF et de remplir ce questionnaire à nouveau avant d'investir dans des instruments financiers d'une catégorie à laquelle je ne suis pas habitué;
- de devoir veiller à ce que mes ordres correspondent à mon niveau de connaissance et d'expérience des produits et marchés financiers, et conviennent à ma situation financière et mes objectifs.

Je déclare avoir reçu de BinckBank des informations appropriées sur ses services, leurs coûts, et les obligations conséquentes, ainsi que sur les caractéristiques des instruments financiers, leurs risques, leurs marchés, et les plates-formes de négociation; toutes ces informations se trouvant dans les Conditions Générales, le Guide Pratique, et les Tarifs de BinckBank.

Fait à _____ le

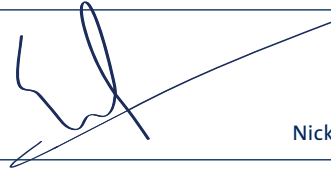
Signature(s)

Titulaire principal

Co-titulaire



Koen Beentjes



Nick Bortot

Il ne vous reste plus qu'à glisser dans l'enveloppe Libre Réponse jointe tous les documents nécessaires et nous la retourner sans l'affranchir.

Une question ?

0800 940 980 ou info@binck.fr



Conformément à la Loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, les informations demandées dans ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre demande. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant à l'adresse suivante:
BinckBank, 102-116 rue Victor Hugo, 92686 Levallois-Perret Cedex.

BinckBank

102-116, rue Victor Hugo
92686 Levallois-Perret CEDEX

t 01 70 36 70 80

f 01 70 36 70 60

e clients@binck.fr

i www.binck.fr